



VELO CLUB DE SAINT-DENIS

RÈGLEMENT PARTICULIER

LES 4 HEURES V.T.T. DE CHAMP-FLEURI

Dimanche 09 Février 2025

Lieu : Vélodrome G. CHÉFIARE de Champ-Fleuri - SAINT-DENIS

Circuit de 4,000km

HORAIRES ET CATÉGORIES :

Accueil - Émargement
de 07h00 à 08h00
Mise en Grille : 08h15
Départ : 08h30
Remise des Récompenses : 13h00

Important :

Possibilité de mixer les catégories (à partir des U19). En cas de mixité c'est la catégorie la plus sportive qui prime.

Catégories :

Senior : 19-39ans **U19 : 17-18 ans**
Vétérans : 40 ans + **Féminine : 17 ans+**
Mixte : 15 ans+ **VAE : 18 ans+**

Non-Licencié : 17 ans+ (U19)

U17 (G/F) : 15-16 ans : 3H de course uniquement

U13 à U15 (G/F) : 11 à 14 ans : 2H de course uniquement

Les U15 G et F et les U13/U15 G et F n'effectueront que 2H de course et ne pourront concourir que dans la catégorie U15.

Un(e) concurrent(e) U13 devra obligatoirement former une équipe avec un(e) U15 et sera classé avec les U15. Équipe U13/U15 féminine et mixte autorisée.

RÈGLEMENT

Réaliser le plus grand nombre de tours possible en 4h (2 coureurs par équipe). Le classement sera fait sur le plus grand nombre de tours de 4km réalisé en 4 heures de temps. En cas d'égalité sur le nombre de tours, le classement sera réalisé sur le meilleur temps effectué pour parcourir la totalité des tours en question. Tout tour commencé devra être terminé.

Le parcours sera matérialisé par des points remarquables tels que de la rubalise, des panneaux de signalisation ainsi des signaleurs pointeurs. Le parcours doit être effectué en entier même en cas de panne pour être comptabilisé comme tour complet.

Le départ se fera type 24h du Mans. Les participants devront obligatoirement concourir en équipe de 2. Relais obligatoire tous les tours dans la zone de relais sur le Vélodrome par contact physique et vérifié par un juge arbitre.

A la fin de leur relais, les VAE devront rester dans une zone qui leur sera dédiée.

En cas de non-respect dans la zone de relais le juge arbitre pourra signaler une pénalité pour : Passage Hors Zone, Non passage de relais, déplacement des VAE.

Toute tricherie constatée (non-respect du parcours balisé, assistance extérieure, comportements non sportifs ou dangereux, deux membres de la même équipe sur le parcours...) entraînera une mise hors course de l'équipe.

Tout abandon devra être signalé à l'organisation

Circuit de 4 km entre le Vélodrome, le terrain de BMX et la Ravine Patate à Durand/Aquanor

1 Zone de dépannage est prévue sur le parcours - Seule l'assistance mécanique entre coéquipier sera autorisée et uniquement dans les zones de dépannage.

Une puce sera remise à chaque concurrent avec sa plaque de course. La puce devra être remise à l'arrivée de la course. En cas de non-restitution de la puce, son remboursement vous sera demandé, soit 10€.

Pour les non licenciés :

Certificat Médical Obligatoire de moins de 1 an

Inscriptions obligatoires sur :

www.webservices.re

avant le vendredi 07-02-2025 - 12H00

Arbitres : liste à venir

MONTANT DES ENGAGEMENTS :

Licenciés : 15.00 € / coureur
Non licenciés (17 ans+) : 20.00 € / coureur

Renseignements : 0692 05 77 78

L'Organisation de réserve le droit de toute modification.

Pour tout autre point du règlement se référer à la réglementation de la F.F.C.

BONNE COURSE A TOUS !